

TABLEAU DE GARANTIES  EH7 – APPA ASSISTANCE	
EN CAS DE DEPLACEMENT EN France OU A L'ETRANGER (> 50 km et < 90 jours)	
Rapatriement (en cas de blessure ou maladie)	Train 1ère classe ou avion éco ou avion sanitaire
Retour des accompagnants bénéficiaires (en cas de rapatriement d'un bénéficiaire)	Train 1ère classe ou avion éco
Prolongation de séjour d'un accompagnant (en cas d'hospitalisation à l'étranger)	Hôtel jusqu'à 300 € / nuit max 10 nuits
Avance sur frais d'hospitalisation à l'étranger si bénéficiaire non transportable	Dans la limite des 15 245 € TTC / bénéficiaire / an sauf USA, Canada, Japon : 76 225 € TTC des frais médicaux
Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger	Max 15 245 € TTC / bénéficiaire / an sauf USA, Canada, Japon : 76 225 € TTC
Présence d'un proche (si hospitalisation sur place)	AR train 1ère classe ou avion + 300 € / nuit max 3000 €
Frais de secours sur piste	Oui, jusqu'à 1600 €
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de sa famille	Train 1 <sup>ère</sup> classe ou avion éco
EN CAS D'HOSPITALISATION OU IMMOBILISATION > 5 JOURS	
Accompagnement des enfants (ou ascendants) chez un proche	Billets AR train 1ère classe ou avion éco
ou voyage d'un proche au domicile	Billets AR train 1ère classe ou avion éco
Ou Garde des Enfants < 15 ans ou Ascendants	15h
Transport et garde animaux (Chien et chat)	Transport (maxi 50 km) et garde (maxi 10 jours consécutifs)
Recherche des coordonnées d'un médecin (consultation à charge bénéficiaire) Recherche des coordonnées d'infirmière (honoraires à charge bénéficiaire) Recherche et envoi d'une ambulance (frais à charge du bénéficiaire) Livraison de médicaments (Prise en charge de la course. Médicaments à charge du bénéficiaire)	Prestation à la charge de l'assuré
Confort hospitalier : location TV	max 80 €
Aide-Ménagère	Jusqu'à 20h et jusqu'à 5h en ambulatoire
Aide Psychologique	Organisation et prise en charge de 3 entretiens
Renseignements et informations à caractère documentaire	
EN CAS DE DECES D'UN BENEFICIAIRE EN France OU A L'ETRANGER	
En cas de décès : Transport de corps en cas de décès d'un bénéficiaire	
En cas de décès : Frais de cercueil en cas de décès d'un bénéficiaire	jusqu'à 460 € TTC
Accompagnement des enfants ou ascendants chez un proche	Billets AR train 1ère classe ou avion éco
ou voyage d'un proche au domicile	Billets AR train 1ère classe ou avion éco
Ou Garde des Enfants < 15 ans ou ascendants	15h
EN CAS D'IMMOBILISATION DE L'ENFANT	
Soit Présence d'un proche auprès de l'enfant (si immobilisation de l'enfant au domicile + 48h)	Avion Eco, Train 1ère cl Hébergement 2 nuits max 60€ / nuit
Soit Garde d'Enfant (si immobilisation de l'enfant au domicile + 48h)	15h
Soutien scolaire (si absence scolaire > 15j)	15h max, cours de 2h consécutives min, limite 3 semaines après l'événement
CONCIERGERIE	
Bouquet de services famille, démarches, maison, activités et vacances	Conciergerie connectée